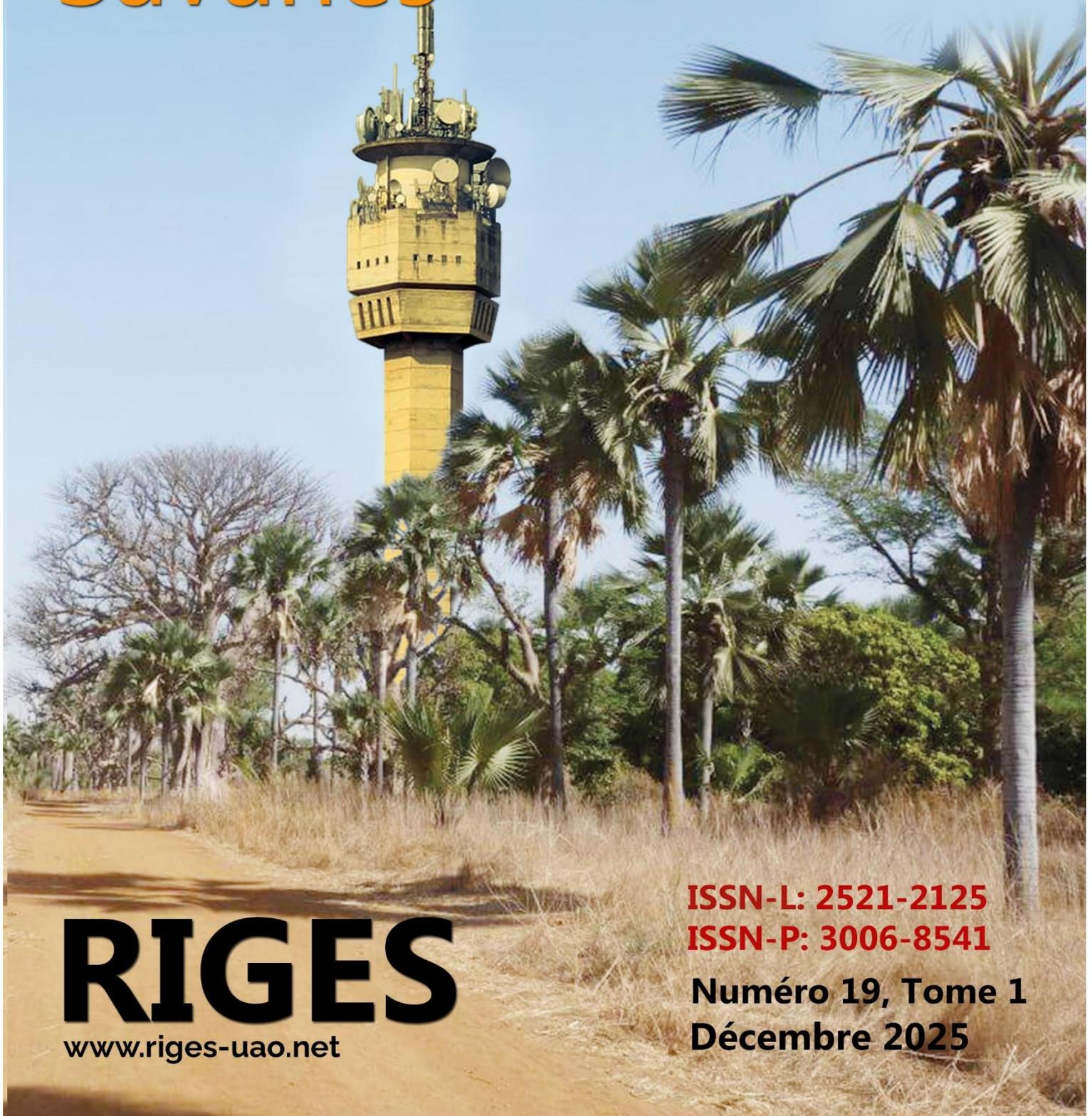


Revue Ivoirienne de Géographie des Savanes



RIGES

www.riges-uao.net

ISSN-L: 2521-2125

ISSN-P: 3006-8541

Numéro 19, Tome 1

Décembre 2025



Publiée par le Département de Géographie de l'Université Alassane OUATTARA de Bouaké

INDEXATION INTERNATIONALE

SJIF Impact Factor

<http://sjifactor.com/passport.php?id=23333>

Impact Factor: 8,333 (2025)

Impact Factor: 7,924 (2024)

Impact Factor: 6,785 (2023)

Impact Factor: 4,908 (2022)

Impact Factor: 5,283 (2021)

Impact Factor: 4,933 (2020)

Impact Factor: 4,459 (2019)

ADMINISTRATION DE LA REVUE

Direction

Arsène DJAKO, Professeur Titulaire à l'Université Alassane OUATTARA (UAO)

Secrétariat de rédaction

- **Joseph P. ASSI-KAUDJHIS**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Konan KOUASSI**, Professeur Titulaire à l'UAO
- **Dhédé Paul Eric KOUAME**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Yao Jean-Aimé ASSUE**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Zamblé Armand TRA BI**, Maître de Conférences à l'UAO
- **Kouakou Hermann Michel KANGA**, Maître de Conférences à l'UAO

Comité scientifique

- **HAUHOUOT** Asseypo Antoine, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **ALOKO** N'Guessan Jérôme, Directeur de Recherches, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **BOKO** Michel, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Benin)
- **ANOH** Kouassi Paul, Professeur Titulaire, Université Félix Houphouët Boigny (Côte d'Ivoire)
- **MOTCHO** Kokou Henri, Professeur Titulaire, Université de Zinder (Niger)
- **DIOP** Amadou, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **SOW** Amadou Abdoul, Professeur Titulaire, Université Cheick Anta Diop (Sénégal)
- **DIOP** Oumar, Professeur Titulaire, Université Gaston Berger Saint-Louis (Sénégal)
- **WAKPONOU** Anselme, Professeur HDR, Université de N'Gaoundéré (Cameroun)
- **SOKEMAWU** Koudzo, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **HECTHELI** Follygan, Professeur Titulaire, Université de Lomé (Togo)
- **KADOUZA** Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- **GIBIGAYE** Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- **GÖBEL** Christof, Professeur Titulaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) - Azcapotzalco (Mexico)

EDITORIAL

La création de RIGES résulte de l'engagement scientifique du Département de Géographie de l'Université Alassane Ouattara à contribuer à la diffusion des savoirs scientifiques. RIGES est une revue généraliste de Géographie dont l'objectif est de contribuer à éclairer la complexité des mutations en cours issues des désorganisations structurelles et fonctionnelles des espaces produits. La revue maintient sa ferme volonté de mutualiser des savoirs venus d'horizons divers, dans un esprit d'échange, pour mieux mettre en discussion les problèmes actuels ou émergents du monde contemporain afin d'en éclairer les enjeux cruciaux. Les enjeux climatiques, la gestion de l'eau, la production agricole, la sécurité alimentaire, l'accès aux soins de santé ont fait l'objet d'analyse dans ce présent numéro. RIGES réaffirme sa ferme volonté d'être au service des enseignants-chercheurs, chercheurs et étudiants qui s'intéressent aux enjeux, défis et perspectives des mutations de l'espace produit, construit, façonné en tant qu'objet de recherche. A cet effet, RIGES accueillera toutes les contributions sur les thématiques liées à la pensée géographique dans cette globalisation et mondialisation des problèmes qui appellent la rencontre du travail de la pensée prospective et de la solidarité des peuples.

**Secrétariat de rédaction
KOUASSI Konan**

COMITE DE LECTURE

- KOFFI Brou Emile, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Joseph P., Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- BECHI Grah Félix, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- MOUSSA Diakité, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- VEI Kpan Noël, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- LOUKOU Alain François, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- TOZAN Bi Zah Lazare, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- ASSI-KAUDJHIS Narcisse Bonaventure, Professeur Titulaire, UAO (Côte d'Ivoire)
- SOKEMAWU Koudzo, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- HECTHELI Follygan, Professeur Titulaire, U L (Togo)
- KOFFI Yao Jean Julius, Maître de Conférences, UAO (Côte d'Ivoire)
- Yao Jean-Aimé ASSUE, Professeur Titulaire, UAO
- Zamblé Armand TRA BI, Maître de Conférences, UAO
- KADOUZA Padabô, Professeur Titulaire, Université de Kara (Togo)
- GIBIGAYE Moussa, Professeur Titulaire, Université Abomey-Calavi (Bénin)
- GÖBEL Christof, Professeur Titulaire, Universidad Autonoma Metropolitana, (UAM) – Azcapotzalco (Mexico)

Sommaire

<p>Maguette NDIONE, Mar GAYE</p> <p><i>Variabilité climatique et dynamiques spatio-temporelle des unités morphologiques dans le département d'Oussouye des années 1970 aux années 2010 et les perceptions locales de leurs déterminants</i></p>	9
<p>KROUBA Gagaho Débora Isabelle, KONAN Loukou Léandre, KOUAKOU Kikoun Brice-Yves</p> <p><i>Variabilité climatique et prévalence de la diarrhée chez les enfants de moins de cinq ans dans le district sanitaire de Jacqueville (Côte d'Ivoire) : contribution pour une meilleure épidémiosurveillance</i></p>	32
<p>Henri Marcel SECK El Hadji Balla DIEYE, Tidiane SANE, Bonoua FAYE</p> <p><i>Mutations et recompositions des territoires autour des sites miniers des ICS dans le département de Tioaouane (Sénégal)</i></p>	47
<p>NGOUALA MABONZO Médard</p> <p><i>Analyse spatio-temporelle des paramètres hydrodynamiques et bilan hydrologique dans le bassin versant Loudima (République du Congo)</i></p>	63
<p>TRAORE Zié Doklo, AGOUALE Yao Julien, FOFIE Bini Kouadio François</p> <p><i>L'influence des acteurs d'arrière-plan et le rôle ambivalent des associations villageoises dans la préservation du parc national de la Comoé en Côte d'Ivoire</i></p>	78
<p>Rougyatou KA, Boubacar BA</p> <p><i>Les fonciers halieutiques à l'épreuve des projets gaziers au Sénégal : accaparement et injustices socio-environnementales à Saint-Louis</i></p>	97
<p>Yves Monsé Junior OUANMA, Atsé Laudose Miguel ELEAZARUS</p> <p><i>Logiques et implications socio-spatiales du mal-logement à Zoukougbeu (Centre-Ouest, Côte d'Ivoire)</i></p>	124
<p>Abdou BALLO, Boureima KANAMBAYE, Souleymane TRAORE, Tidiani SANOGO</p> <p><i>Impacts of artisanal gold mining on grassland pastoral resources in the rural commune of Domba in Mali</i></p>	141

Mbaindogoum DJEBE, Pallai SAABA, Christian Gobert LADANBÉ, Beltolna MBAINDOH	152
<i>Influence du milieu physique et stratégies de résilience de la population rurale dans le bassin versant de lac Léré au sud-ouest du Tchad</i>	
SENE François Ngor, SANE Yancouba, FALL Aïdara C. A. Lamine	168
<i>Caractérisation physico-chimique des sols du sud du bassin arachidier sénégalais : cas de l'observatoire de Niakhar</i>	
Ahmadou Bamba Cisse	192
<i>Variabilité temporelle des précipitations dans le nord du bassin arachidier sénégalais et ses conséquences sur la planification agricole</i>	
ADOUM IDRIS Mahadjir	204
<i>Analyse spatiale et socio-économique de la crise du logement locatif à Abéché au Tchad</i>	
Modou NDIAYE	215
<i>Les catastrophes d'inondation sur Dakar. analyse de la dynamique des relations entre les systèmes des établissements et les systèmes naturels vues par le prisme de conséquences sous la planification spatiale dans la ville de Keur Massar</i>	
YRO Koulaï Hervé, ANI Yao Thierry, DAGO Lohoua Flavient	231
<i>Conteneurisation et dynamique du transport conteneurisé sur la Côte Ouest Africain (COA)</i>	
SREU Éric	245
<i>Commercialisation des produits médicamenteux dans les transports de masse à Abidjan : le cas des bus de la Sotra</i>	
ODJIH Komlan	266
<i>L'accès à la césarienne dans la zone de couverture du district sanitaire de Blitta (Togo)</i>	
Arouna DEMBELE	283
<i>De l'arachide au coton : une mutation agricole dans la commune rurale de Djidian au Mali</i>	
Ibra FAYE, El Hadji Balla DIEYE, Tidiane SANE, Henri Marcel SECK, Djiby YADE	297
<i>Transformations des usages des sols dans les Niayes du Sénégal : vers une recomposition des activités agricoles traditionnelles dans un espace rural en mutation</i>	
TAKILI Madinatètou	325
<i>Stagnation des anciennes villes secondaires au Togo : une analyse à partir de Pagouda</i>	

<p>KOUAKOU Kouadio Séraphin, TANO Kouamé, KRA Koffi Siméon</p> <p><i>Champs écoles paysans, une nouvelle technique de régénération des plantations de cacao dans le département de Daloa (centre-ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	341
<p>DOHO BI Tchan André</p> <p><i>Etalement urbain et mode d'occupation de l'espace périphérique ouest de la ville de San-Pedro (sud-ouest, Côte d'Ivoire)</i></p>	359
<p>Etelly Nassib KOUADIO, Ali DIARRA</p> <p><i>Analyse spatiale de la couverture en infrastructure hydraulique et accès à l'eau potable en milieu rural du bassin versant de la Lobo (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	374
<p>GNANDA Isidore Bila, SAMA Pagnaguédé, ZARE Yacouba, OUOBA-IMA Sidonie Aristide, YODA Gildas Marie-Louis, ZONGO Moussa</p> <p><i>Effet de deux formules alimentaires de pré vulgarisation sur les performances pondérales et les rendements carcasses des porcs en croissance : cas des élevages des zones périurbaines de Réo et de Koudougou, au Burkina Faso</i></p>	393
<p>KOUAKOU Koffi Ferdinand, KOUAKOU Yannick, BRISSY Olga Adeline, KOUADIO Amino Rachèle</p> <p><i>Camps de prière et conditions de vie des Populations Vivant avec la Maladie Mentale (PVMM) dans le département de Tiébissou (Centre, Côte d'Ivoire)</i></p>	415
<p>Madiop YADE</p> <p><i>L'agropastoralisme face à la variabilité pluviométrique dans la commune de Dangalma (région de Diourbel, Sénégal)</i></p>	432
<p>DIBY Koffi Landry, YEO Watagaman Paul, KONAN N'Guessan Pascal</p> <p><i>Dynamique de l'agriculture de plantation dans la sous-préfecture de Bouaflé (Centre-Ouest de la Côte d'Ivoire)</i></p>	452
<p>Leticia Nathalie SELLO MADOUNGOU (ép. NZÉ)</p> <p><i>L'usage des pesticides et des eaux usées dans le maraîchage urbain au Gabon : risques sanitaires et environnementaux</i></p>	469
<p>Sawrou MBENGUE, Papa SAKHO, Anne OUALLET</p> <p><i>Appropriation de l'espace à Mbour (Sénégal) : partage de l'espace entre visiteurs-visités dans une ville touristique</i></p>	495
<p>ZONGO Zakaria, NIKIEMA Wendkouni Ousmane</p> <p><i>Gestion linéaire et opportunités de valorisation des déchets solides de la gare routière de Boromo (Burkina Faso)</i></p>	520

<p>Omad Laupem MOATILA</p> <p><i>Habitudes citoyennes et stratégies d'adaptation à la pénurie en eau dans la périphérie nord de Brazzaville (République du Congo)</i></p>	537
<p>Aboubacar Adama OUATTARA</p> <p><i>Perspectives d'utilisation de l'intelligence artificielle dans le district sanitaire de San Pedro (Sud-Ouest, Côte d'Ivoire)</i></p>	554
<p>Mamadou Faye, Saliou Mbacké FAYE</p> <p><i>Mobilité des femmes Niominkas et dynamique du transport fluviomaritime dans les Îles du Saloum, Sénégal.</i></p>	572
<p>Mame Diarra DIOP, Aïdara Chérif Amadou Lamine FALL, Adama Ndiaye</p> <p><i>Evaluation corrélative de la dégradation des sols et des performances agricoles dans le bassin versant du Baobolong (Sénégal) : implications pour une gestion durable des terres</i></p>	590
<p>KASSI Kassi Bla Anne Madeleine, YAO N'guessan Fabrice, DIABAGATÉ Abou</p> <p><i>Dynamique spatio-temporelle et usage des outils de planification urbaine à Abengourou (Côte d'Ivoire)</i></p>	613
<p>EHINNOU KOUTCHIKA Iralè Romaric</p> <p><i>Diversité floristique des bois sacrés suivant les strates dans les communes de Glazoue, Save et Ouesse au Bénin (Afrique de l'ouest)</i></p>	639
<p>KONATE Abdoulaye, KOFFI Kouakou Evrard, YEO Nogodji Jean, DJAKO Arsène</p> <p><i>Le vivrier face à l'essor des cultures industrielles dans la région du Gboklé (Sud, Côte d'Ivoire)</i></p>	655
<p>OUATTARA Oumar, YÉO Siriki</p> <p><i>Le complexe sucrier de Ferke 2, un pôle de développement de l'élevage bovin dans le nord de la Côte d'Ivoire</i></p>	667
<p>Lhey Raymonde Christelle PREGNON, Cataud Marius GUEDE, Tintcho Assetou KONE épouse BAMBA</p> <p><i>Analyse spatiale du risque de maladies hydriques liées à l'approvisionnement en eau domestiques dans trois quartiers de Bouaké (Centre de la Côte d'Ivoire)</i></p>	687
<p>Awa FALL, Amath Alioune COUNDOUL, Malick NDIAYE, Diarra DIANE</p> <p><i>Le déplacement à Bignarabé (Kolda, Sénégal) : des populations au chevet de leur mobilité</i></p>	716
<p>DANGUI Nadi Paul, N'GANZA Kessé Paul, Yaya BAMBA, HAUHOUOT Célestin</p> <p><i>Analyse du processus de la reconstitution morpho-sédimentaire des plages de Port-Bouët à Grand-Bassam (sud de la Côte d'Ivoire) après la marée de tempêtes de juillet 2018</i></p>	735

LES FONCIERS HALIEUTIQUES À L'ÉPREUVE DES PROJETS GAZIERS AU SÉNÉGAL : ACCAPAREMENT ET INJUSTICES SOCIO- ENVIRONNEMENTALES À SAINT-LOUIS

Rougyatou KA, Chargée d'enseignement vacataire
Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis, Chargée de recherche à Natural
Justice / Sénégal
Email : ka.rougyatou@ugb.edu.sn

Boubacar BA, Enseignant-chercheur,
Département de Géographie, UGB Sénégal, membre du Laboratoire LEIDI
Email : boubacar.ba@ugb.edu.sn
(Reçu le 14 août 2025; Révisé le 15 novembre 2025 ; Accepté le 27 novembre 2025)

Résumé

Cet article traite de l'accaparement de l'océan dans un contexte de densification des usages maritimes au Sénégal, avec le développement de projets d'hydrocarbures offshore. Réinvesti autour de l'accaparement du foncier halieutique, concept qualifiant les espaces maritimes appropriés par les pêcheurs artisanaux, cette problématique exprime des enjeux complexes ayant trait aux injustices socio-spatiales et environnementales subies par les communautés côtières. Pour les comprendre à partir du cas de Saint-Louis, territoire halieutique situé au nord de la Grande-Côte, l'article vise un double objectif : contribuer au renouveau des perspectives conceptuelles et théoriques sur les dynamiques halieutiques artisanales et leurs interrelations avec les nouveaux usages maritimes et, analyser les enjeux spatiaux et environnementaux du projet gazier Grand Tortue/Ahmeyin (GTA) en déploiement sur un foncier halieutique symboliquement et culturellement approprié. L'article postule l'hypothèse d'une incompatibilité du foncier halieutique à accueillir une exploitation gazière sans risque d'aggraver les difficultés productives et socio-économiques des pêcheurs artisanaux. À partir d'une méthodologie essentiellement qualitative (entretiens semi-directifs individuels et collectifs), les interrelations halieutico-gazières examinées ont abouti à trois principaux résultats : les injustices socio-spatiales subies par les pêcheurs du fait de l'accaparement du foncier halieutique étudié, les inégalités environnementales ayant trait aux externalités négatives de l'exploitation gazière et l'exacerbation des problèmes productifs du foncier halieutique aujourd'hui enrôlé dans une vulnérabilité systémique relative à la surpêche ainsi qu'aux effets du changement climatique.

Mots-clés : Foncier halieutique, Concessions gazières, Accaparement, Injustices socio-environnementales, Saint-Louis du Sénégal.

FISHING GROUNDS UNDER PRESSURE FROM GAS PROJECTS IN SENEGAL: OCEAN GRABBING AND SOCIO-ENVIRONMENTAL INJUSTICES IN SAINT-LOUIS

Abstract

This article addresses ocean grabbing in the context of increasing maritime uses in Senegal, driven by the development of offshore hydrocarbon projects. Reframed around the concept of fishing ground grabbing – which refers to maritime spaces appropriated by artisanal fishers – this issue reveals complex challenges related to socio-spatial and environmental injustices experienced by coastal communities. Drawing on the case study of Saint-Louis, a fishing territory located in the northern Grande-Côte region, the article pursues a dual objective: first, to contribute to renewed conceptual and theoretical perspectives on artisanal fishing dynamics and their interactions with emerging maritime uses ; second, to analyze the spatial and environmental implications of the Grand Tortue/Ahmeyin (GTA) gas project being deployed on symbolically and culturally appropriated fishing grounds. The article posits the hypothesis that fishing grounds are incompatible with gas exploitation without exacerbating the productive and socio-economic difficulties faced by artisanal fishers. Using a primarily qualitative methodology (individual and collective semi-structured interviews), the examination of fishing-gas interactions yielded three main findings: socio-spatial injustices suffered by fishers due to the appropriation of the studied fishing grounds, environmental inequalities stemming from the negative externalities of gas exploitation, and the exacerbation of productive challenges in fishing grounds now caught in systemic vulnerability related to overfishing and climate change impacts.

Keywords: Fishing grounds, Gas concessions, Ocean grabbing, Socio-environmental injustices, Saint-Louis of Senegal

Introduction

Au Sénégal, les communautés côtières dépendent essentiellement de la pêche artisanale pour assurer leur subsistance. Plus qu'une activité génératrice de revenus, cette forme d'exploitation maritime est à la fois un genre de vie et un construit socio-territorial. Sa durabilité est aujourd'hui remise en question par l'accaparement des mers et des océans (*ocean grabbing*), un processus majeur de « *réallocation de ressources et espaces maritimes suite à des projets, publics ou privés, de conservation, aménagement ou développement, qui induisent une gouvernance préjudiciable aux communautés, celles-là même dont l'existence dépend de ces ressources et espaces* » (M.-C. CORMIER-SALEM et A. MBAYE, 2018, p. 2). À l'image de l'accaparement des terres, le *land grabbing* (P. BURNOD, 2022, p. 635 ; D. DIOP et al., 2022, p. 1), l'*ocean grabbing*, réinvesti ici autour de l'accaparement du foncier halieutique, restreint les droits coutumiers que les pêcheurs et communautés exerçaient sur les eaux côtières et arrache ainsi à l'écosystème marin ses fonctions sociales et identitaires.

Dans le contexte sénégalais, cet accaparement maritime épouse plusieurs formes, allant du déploiement des aménagements touristiques à la surcapacité de la pêche industrielle en passant par la création des Aires Marines Protégées (AMP). Si les unes (AMP) ont des objectifs de conservation et de restauration, les autres ont été davantage motivées par des visées économiques (pêches industrielles). Suivant cette logique de maximisation des profits, l'accaparement maritime a fini par installer les pêches artisanales dans une crise articulée autour de la surpêche et de ses effets d'entraînement en termes socio-économiques et alimentaires.

Signalée au Sénégal depuis les années 1990, la surexploitation des ressources côtières s'est aujourd'hui généralisée et touche la presque totalité des stocks halieutiques (M. DEME et *al.*, 2019, p. 17 ; CRODT, 2022). Elle s'observe dans un contexte d'augmentation de la demande nationale et internationale en poissons (DPM, 2021, p. 69), posant ainsi des défis alimentaires pressants. S'il est vrai que les effets du changement climatique – augmentation des températures et acidification des océans – contribuent à la réduction des ressources côtières (Y. THAMAS et M. DIOUF, 2023, p. 138), les pêches industrielles quant à elles sont particulièrement indexées (GREENPEACE, 2017, p. 5). Leurs impacts sont mesurables à travers l'augmentation des navires pêchant licitement ou illicitement dans la Zone Economique Exclusive (ZEE) du Sénégal, leur tonnage important et des pratiques destructrices de l'environnement (*ibid.*). Bien que la pêche artisanale contribue dans une moindre mesure à la surpêche, sa situation actuelle est assimilable à celle des exploitations agricoles familiales menacées par les acquisitions de terre à grande échelle (D. DIOP et *al.*, 2022, p. 7). Alors que les pêcheurs artisanaux luttent pour faire face à la surcapacité de pêche industrielle, l'accaparement maritime prend une nouvelle dimension marquée par beaucoup d'incertitudes et l'introduction de « nouveaux usages » (B. TROUILLET et *al.*, 2023, p. 236), les exploitations d'hydrocarbures.

Après que plusieurs projets d'exploration se sont succédé depuis les années 1950 (F. NDAO, 2018, p. 50), le potentiel en hydrocarbures de l'offshore sénégalais s'est confirmé en 2010 avec la découverte d'importants gisements pétro-gaziers. Plus importants que le gisement pétrolier sur la Petite-Côte, évalué à 1 030 millions de barils, les gisements gaziers au large de la Grande-Côte sont estimés à 1 120 milliards de m³ (CN-ITIE, 2024, p. 104-110). Les prospections offshore en cours promettent de nouvelles découvertes, ce qui rehausse la place du Sénégal dans l'échiquier des pays africains producteurs. Pour mettre en valeur ces ressources, le Sénégal a entrepris trois projets d'hydrocarbures : le projet pétrolier Sangomar sur la Petite-Côte dont la production a démarré en juin 2024, le projet gazier Grand Tortue/Ahmeyin-GTA à Saint-Louis au Nord de la Grande-Côte – partagé entre la Mauritanie et le Sénégal – qui a démarré sa production en janvier 2025 (MEPM, 2025, p. 3) et le projet gazier Yakaar/Teranga à Cayar, au Sud de la Grande-Côte, exclusivement sénégalais.

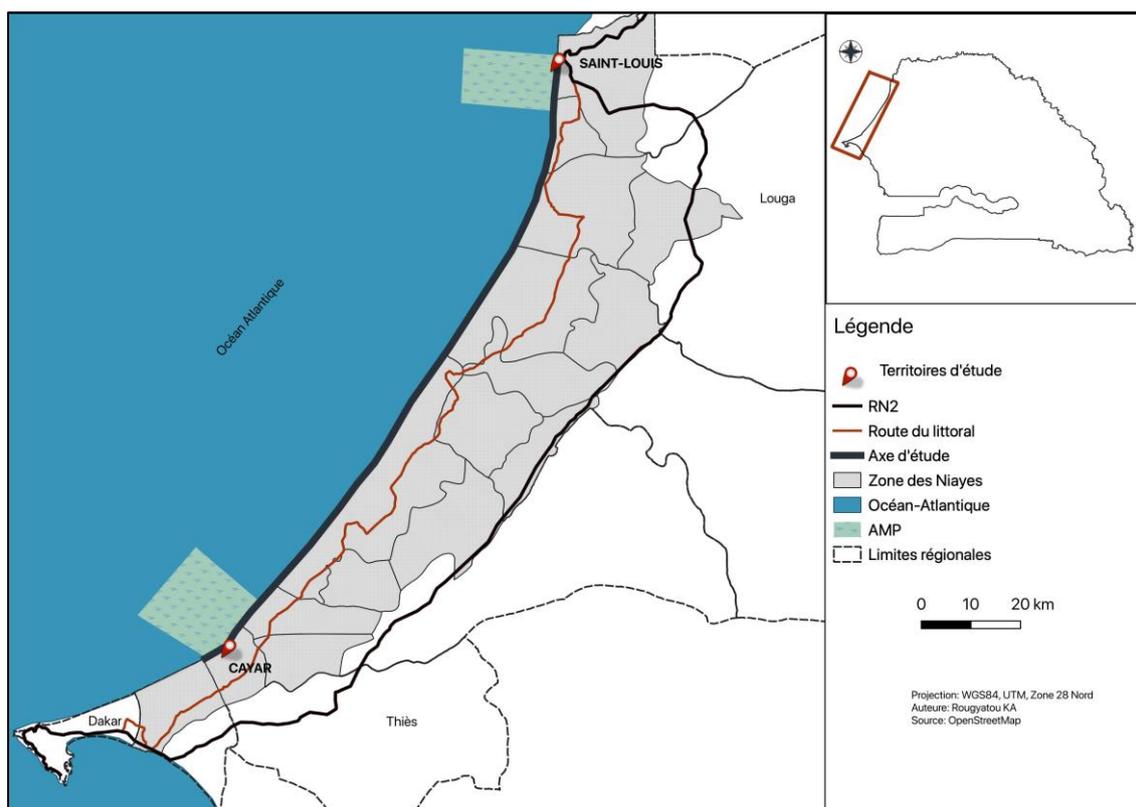
Bien qu'ils offrent au Sénégal de véritables opportunités de développement énergétique et économique, ces projets sont déployés sur des étendues foncières déjà

occupées par des exploitations halieutiques artisanales. Les impacts spatiaux et environnementaux de ces projets sont particulièrement décriés (T. M. EBIEDE, 2018, p. 9-13 ; C. NDIAYE et *al.*, 2023, p. 63). Leur insertion dans un milieu déjà occupé – ici par des systèmes d'exploitation halieutiques dont la durabilité dépend de la santé de l'écosystème marin et des emprises spatiales où ils s'exercent – implique des pertes d'espaces de production et une destruction écologique (S. KLOFF, C. WICKS et P. SIEGEL, 2010, p. 67). Dans le contexte ouest-africain, plusieurs écosystèmes maritimes ont été affectés négativement par des projets pétro-gaziers offshore, notamment dans des pays producteurs comme le Nigéria et l'Angola (S. KLOFF, C. WICKS, s.d., p. 19-20). Souvent, il incombe aux communautés côtières la responsabilité d'assumer ces externalités négatives considérant le manque d'application rigoureuse des Plans de Gestion Environnementale et Sociale (PGES).

Se pose ainsi le défi de la durabilité productive des territoires halieutiques dans un contexte d'accaparement maritime accentué. Pour mieux se saisir de ce problème d'accaparement des océans (*ocean grabbing*), l'article réinvestit le concept « *foncier halieutique* » dont les enjeux théoriques offrent de nouvelles perspectives de lecture des dynamiques halieutiques artisanales et de leur ancrage territorial. Support productif des territoires de pêche, le foncier halieutique est porteur des droits d'usages des ressources que les pêcheurs se sont appropriés, droits transformés au fil du temps en droits de propriété. L'accaparement du foncier halieutique qui est postulé dans ce travail donne un nouvel éclairage sur l'extractivisme maritime, pratique affectant les populations et communautés dont l'activité économique, l'identité culturelle et territoriale dépendent des pêches artisanales.

Le cas d'étude choisi est Saint-Louis, territoire halieutique où le projet gazier GTA a atteint un stade opérationnel, avec le démarrage de la production en janvier 2025 (BP, 2025). Situé au nord de la Grande-Côte (Carte 1), ce territoire agit comme un système de référence en matière de territorialités halieutiques au Sénégal.

Carte 1 . Saint-Louis, le pôle halieutique Nord de la Grande-Côte



Ce nouveau territoire gazier, symbole d'une recomposition des usages maritimes, demeure dépositaire des lettres de noblesse de la Grande-Côte en matière de pêche maritime : il a accueilli, adopté, dompté, vulgarisé les « innovations technologiques » de la pêche artisanale grâce à la spécialisation précoce des Guet-Ndariens¹ dans la pêche et leur expertise reconnue (A. SECK, 2014, p. 118). Jusqu'alors valorisé par les systèmes de pêche artisanale, le foncier halieutique de Saint-Louis abrite désormais le projet GTA, une exploitation gazière partagée entre la Mauritanie et le Sénégal. Son entrée en production en janvier 2025 (ibid.) marque une transformation majeure de la Grande-Côte, désormais au cœur des dynamiques extractives régionales.

Cette situation soulève de nombreuses interrogations : l'exploitation gazière ne risque-t-elle pas d'accentuer la vulnérabilité spatiale et environnementale des pêches artisanales, voire de générer un conflit d'usages maritimes à Saint-Louis ? L'article postule l'hypothèse d'une incompatibilité du foncier halieutique à accueillir une exploitation gazière, sans risque d'aggravation des difficultés productives et socio-économiques des pêcheurs artisanaux. Il poursuit un double objectif : d'une part, contribuer au renouveau des perspectives conceptuelles et théoriques sur les dynamiques halieutiques artisanales et leurs interactions avec les autres activités maritimes ; d'autre part, analyser les enjeux spatiaux et environnementaux du projet GTA, implanté sur un espace maritime à forte valeur symbolique et culturelle.

¹ Habitants du quartier Guet-Ndar à Saint-Louis

Pour répondre à ces interrogations et vérifier cette hypothèse, nous posons d'abord le cadre théorique et méthodologique de notre analyse, avant d'examiner comment l'accaparement du foncier halieutique se manifeste à Saint-Louis à travers ses dimensions spatiales, environnementales et productives. Nous discuterons enfin ces résultats au regard des expériences régionales d'extractivisme maritime.

1. Cadrage théorique, conceptuel et méthodologique

Cette section présente le cadre théorique (géographie territoriale), les concepts clés (foncier halieutique, concessions gazières) et les choix méthodologiques qui structurent notre analyse des interactions halieutico-gazières à Saint-Louis.

1.1. La géographie territoriale saint-louisienne sous le prisme conflictuel et systémique

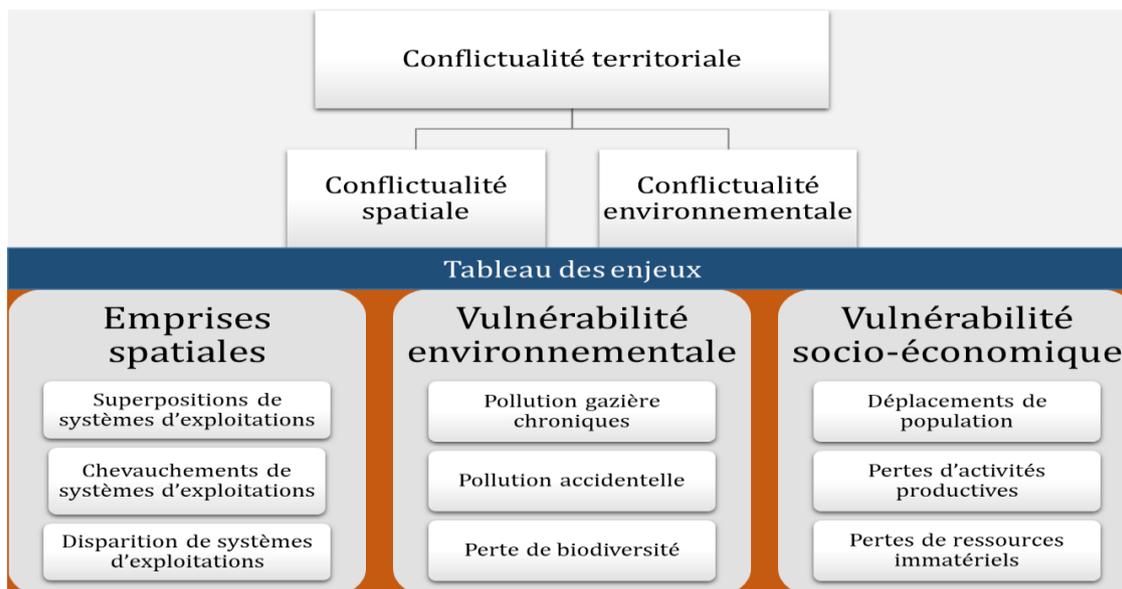
La géographie territoriale est un domaine théorique emprunté dans ce travail pour aborder les conflits d'acteurs, notamment ceux découlant des injustices socio-spatiales et des inégalités environnementales. En effet, comme le dit R. SHEARMUR (2014, p. 139) « le territoire est un système d'acteurs, souvent en conflit politique ou social, avec des objectifs soit incompatibles, soit indépendants les uns des autres ». Inscrire l'approche théorique de ce travail dans la perspective de R. SHEARMUR, c'est reconnaître la prégnance des conflits dans le développement du territoire des Guet-Ndariens et Saint-Louisiens.

Formulée à travers les conflits d'usage spatial et les conflits environnementaux (A. TORRE et *al.*, 2016, p. 9), la conflictualité constitue l'une des entrées privilégiées de la géographie territoriale. Dans le cadre de l'exploitation des hydrocarbures à Saint-Louis, cette conflictualité prend sa source dans la nature même de ces projets extractifs. D'envergure internationale, ils viennent se greffer, via des concessions spatiales, dans des territoires traditionnellement occupés par des communautés locales de Guet-Ndar et de Gooxu-Mbathie. Par des mécanismes de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) et des relations gouvernementales, il arrive que les compagnies pétrolières obtiennent une « licence sociale pour opérer » (l'acceptation des populations locales). Mais le schéma du « rejet de la greffe » étant le plus fréquent, il s'exprime à travers des contestations populaires basées sur un argumentaire relatif à la protection environnementale et au droit foncier coutumier (G. MAGRIN, 2015, p. 108).

Dans le contexte de cette étude, la durabilité halieutique implique la survie d'un territoire et de ses fonctions socioculturelles et identitaires. Plus qu'une activité génératrice de revenus, la pêche artisanale est à la fois un genre et un mode de vie, un construit social et un facteur de production et (re)production des territoires. Jusqu'où est-elle nécessaire à la viabilité et à la durabilité du territoire ? La question se pose parce que l'insertion territoriale du projet GTA introduit une part d'incertitude car se traduisant spatialement et environnementalement comme une menace à la durabilité

halieutique. Sous cet angle, les enjeux conflictuels à Saint-Louis impliquent une double posture spatiale et environnementale (figure 1), mettant en opposition deux concepts : le foncier halieutique et les concessions gazières.

Figure 1 : La conflictualité territoriale dans les dynamiques halieutiques-gazières



Source : R. KA, 2024, p.55

Support productif des territoires de pêche, le foncier halieutique est porteur des droits d'usages des ressources que les pêcheurs se sont appropriés, droits transformés, au fil du temps, en droits de propriété. Quant aux concessions gazières, elles introduisent la spatialisation des projets gazières. Dotées d'une identité juridico-économique et de frontières, elles permettent aux entreprises gazières de se saisir d'un territoire vierge ou occupé et d'y implémenter leurs logiques économiques et géopolitiques. Quand c'est un territoire déjà occupé par une communauté avec ses structures économiques et sociales, ces « enclaves pétro-gazières » amènent de nouvelles territorialités aux expressions souvent dissymétriques et conflictuelles.

Systématisés dans la figure 1, ces concepts permettent un croisement avec la notion d'extractivisme qui énonce l'idée d'un accaparement foncier par des acteurs puissants. L'intrusion de ces acteurs – ici les compagnies pétrolières – dans le système territorial de Saint-Louis suscite des enjeux protéiformes relatifs à l'exclusion foncière, aux pollutions environnementales et aux pertes de moyens de subsistance. Ainsi déclinée, la posture systémique de l'étude concourt à la mise en relation des questions spatiales, socio-économiques et environnementales pour comprendre à la fois les dynamiques territoriales et les structures qui en découlent.

1.2. Une revue documentaire centrée sur les dynamiques halieutiques et extractives

Pour circonscrire la sphère des connaissances et celle des insuffisances, une revue documentaire à deux entrées, halieutique et extractive, a été privilégiée. Cette recherche s'est d'abord nourrie des travaux scientifiques pionniers de la géographie halieutique (J.-P. CORLAY, 1995, p. 127 ; M.-C. CORMIER-SALEM, 1995, 1997). En plaçant l'espace halieutique comme un concept charnière de la géographie des pêches, ces travaux, notamment ceux de M.-C. CORMIER-SALEM reconnaissent les liens forts entre les systèmes halieutiques artisanaux et les systèmes agraires. Énoncé sous l'expression « enjeux fonciers halieutiques » (1995, p. 57 ; 2000, p. 206), repris par B. TROUILLET (2015, p. 61) en « foncier océanique », le foncier halieutique est ainsi une consécration des processus d'appropriation et de contrôle des espaces halieutiques par les communautés côtières. En le définissant comme les supports des savoirs et savoir-faire traditionnels des pêcheurs, nous entendons enrichir la théorie de l'accaparement des océans en prenant en compte l'ancrage socioculturel et identitaire (A. SECK, 2014, p. 118 ; M.-C. CORMIER-SALEM et A. MBAYE, 2018, p. 2) de l'écosystème accaparé. En tentant un bilan halieutique au Sénégal, d'autres études (M. DEME et al., 2019, p. 17 ; Y. THAMAS et M. DIOUF, 2023, p. 138) mettent en lumière les défis de durabilité des pêches dans un contexte de surpêche, de cherté des facteurs de production, de densification des usages maritimes et de changement climatique. Pour une meilleure compréhension des enjeux spatiaux et environnementaux des hydrocarbures offshore, cette recherche s'est aussi inspirée de beaucoup de réflexions scientifiques sur le contexte ouest-africain (S. KLOFF, C. WICKS et P. SIEGEL, 2010, p. 67 ; S. KLOFF, C. WICKS, s.d., p. 19-20). À travers les analyses de T. M. EBIEDE (2018, p. 9-13) sur les impacts de l'industrie pétrolière sur les territoires du Delta du Niger et celles de G. MAGRIN (2015, p. 114-116) sur le cas tchadien, nous retiendrons une industrie pétrogazière porteuse de menaces multiformes relatives à l'expropriation foncière, à la pollution environnementale et aux pertes de moyens de subsistance.

1.3. Données de terrain

Les données de terrain, essentiellement qualitatives, sont issues d'entretiens semi-directifs (individuels et collectifs) réalisés sur la période 2020-2021 dans le cadre de la thèse de R. KA (2024, p. 89). Le niveau local représenté par la Langue de Barbarie qui est le territoire de pêche à Saint-Louis a été privilégié. Compte tenu du caractère innovant du sujet de recherche au Sénégal (enjeux spatiaux et environnementaux des exploitations gazières), la démarche multiscalaire est utilisée pour approcher d'autres acteurs institutionnels et politiques à l'échelle régionale et nationale. Il s'agit notamment du Service Régional des Pêches à Saint-Louis, du Service Régional du Développement Territorial à Saint-Louis, du Ministère du Pétrole et de l'Énergie (Direction des hydrocarbures et Ges-Petrogaz), de la Direction de l'Environnement et des Établissements Classés (DEEC), de l'Initiative pour la Transparence dans les

Industries Extractives (ITIE-Sénégal), et d'autres organisations de la société civile et de producteurs halieutiques. Au total, quarante-cinq (45) entretiens individuels et dix (10) entretiens collectifs ont été réalisés. Ces enquêtes qualitatives ont permis de recueillir les perceptions et représentations des acteurs – essentiellement des pêcheurs artisanaux appelés à cohabiter avec les plateformes gazières en mer – sur les dynamiques territoriales étudiées. Elles ont été complétées par des données statistiques et cartographiques issues de sources officielles (DPM-2000-2021 ; CRODT, 2022 ; CN-ITIE, 2023-2024) pour une meilleure lecture de celles-ci.

2. Résultats de recherche

Les résultats s'articulent autour de trois axes qui, ensemble, dessinent le tableau d'un accaparement maritime aux multiples facettes : les enjeux socio-spatiaux de l'accaparement du foncier halieutique, l'exacerbation des inégalités environnementales, et l'aggravation des défis productifs générateurs de conflictualités.

2.1. *L'accaparement du foncier halieutique générateur d'enjeux socio-spatiaux*

Avant de mettre à l'épreuve l'idée de la mise en marche d'un accaparement foncier halieutique qui minerait la durabilité du territoire saint-louisien, examinons en substance les contours théoriques et empiriques du foncier halieutique.

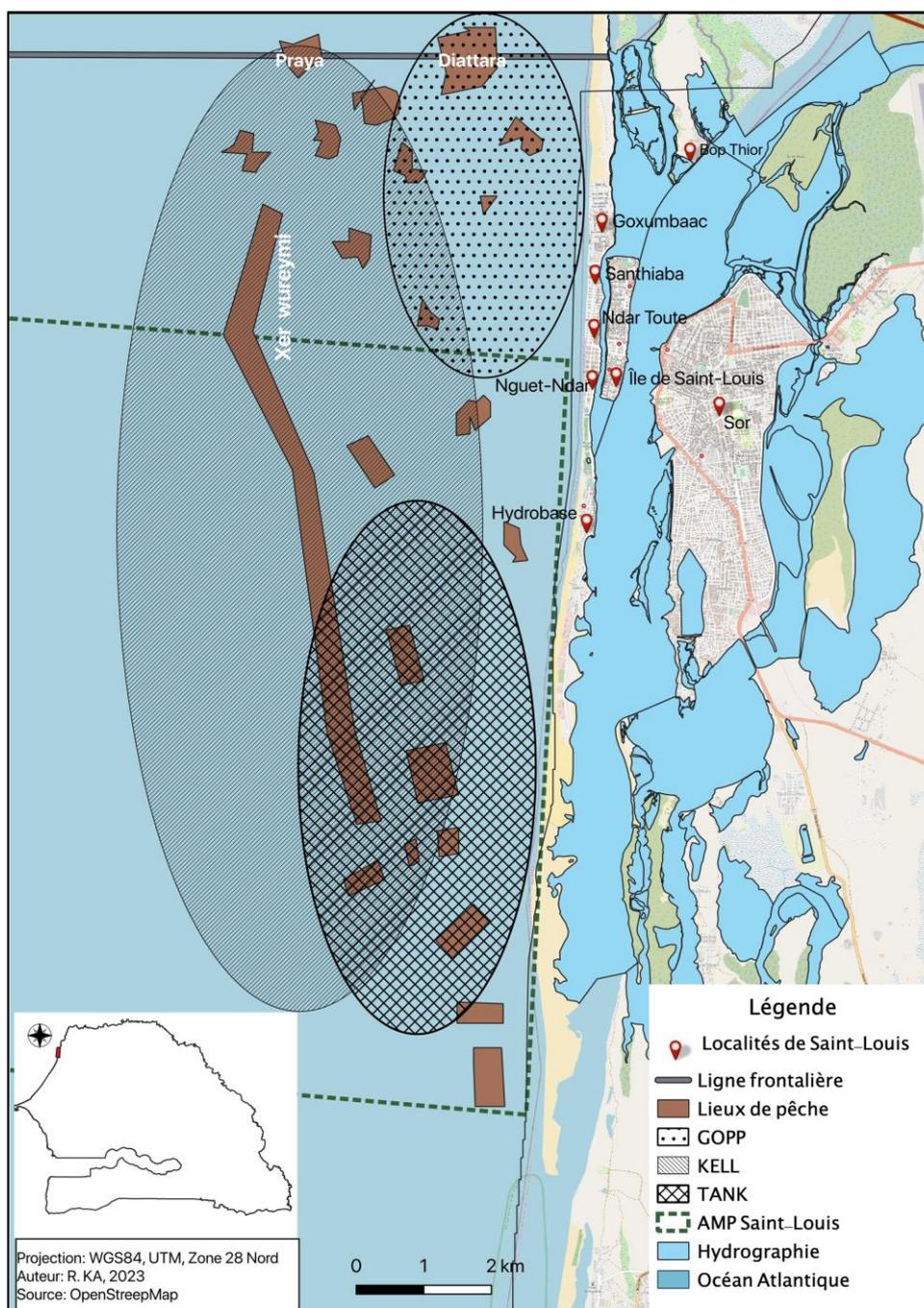
2.1.1. *Le foncier halieutique, une consécration de l'appropriation maritime*

Au Sénégal, les communautés de pêcheurs ont appris à transformer leurs droits d'usages maritimes en droits de propriété et ont fini par associer leur identité territoriale aux exploitations halieutiques. Cette appropriation prend une signification particulière sur la Langue de Barbarie, territoire halieutique de Saint-Louis, où les stratégies de développement territorial sont exclusivement adossées à la pêche. La communauté guet-ndarienne, habitante de ce territoire, s'est approprié la mer où elle exerce symboliquement des droits de « propriété », même si les cadres juridiques et réglementaires restreignent ces droits à l'accès et à l'usage. À travers ce slogan socialement bien ancré – « *la mer est notre titre foncier* » (Président du syndicat des pêcheurs autonomes-SPA, Saint-Louis, 2021) –, elle défend l'idée d'un droit de « propriété » qu'elle aurait sur les eaux côtières. Conceptualisée ici autour du foncier halieutique, l'espace côtier devient, symboliquement, une propriété réservée à l'usage spécifique d'une communauté qui l'aménage selon ses valeurs et sa technicité. Ce foncier halieutique prend forme autour d'un aménagement particulier qui consacre les savoirs et savoir-faire des pêcheurs : le zonage toponymique des lieux de pêche.

Points de déploiement du savoir-faire des pêcheurs, les lieux de pêche sont généralement des récifs naturels propices au développement des poissons démersaux. Chaque morceau de mer territoriale est ainsi organisé suivant un zonage géographique caractéristique : « *les pêcheurs ont été les premiers à tenter la cartographie maritime* » (M.

DIOP, Vieux-Pêcheur, Saint-Louis, 2021). À Saint-Louis, les lieux de pêche peuvent être des fonds rocheux (« Xer » en wolof) ou des fonds sablo-vaseux (« Joxoor » en wolof). Si une cinquantaine de lieux étaient identifiés par les pêcheurs il y a quelques années, près d'une vingtaine sont aujourd'hui fréquentés (carte 2). Ces lieux sont répartis dans trois zones : Gopp (la zone nord à la frontière mauritanienne), Kell (la zone centre en face de Guet-Ndar), Tank (la zone sud qui englobe l'AMP). Partagées entre le Sénégal et la Mauritanie, les zones Gopp (au nord) et Kell (au centre) concentrent les lieux de pêche les plus productifs, notamment Praia et Diattara.

Carte 2 : Zonage du foncier halieutique de Saint-Louis



La communauté guet-ndarienne a développé au fil du temps un rapport particulier à la mer, qu'elle a aménagée et modelée suivant son identité socio-anthropologique ; rendant atypique et singulier cet espace. Pour elle, aucune autre activité que la pêche ne peut lui rendre sa noblesse et sa suprématie. Le savoir-faire halieutique y est conçu comme un legs et un héritage à entretenir, à resignifier au besoin, et surtout à transmettre aux générations futures. Très jeune, le Guet-Ndarien prend ses marques aquatiques et déploie avec fierté son ingéniosité à l'échelle nationale et sous-régionale : « *j'ai commencé la pêche à l'âge de 13 ans en 1978 et j'ai une parfaite maîtrise des zones et techniques de pêche. Je suis un Guet-Ndarien et je ne connais que la pêche.* » (M. DIAW, Pêcheur-Ligneur, Saint-Louis, 2020). Aujourd'hui encore ressort des entretiens que la communauté de la Langue de Barbarie est résolue à garder la mer, à continuer d'en faire son espace de travail et de socialisation. Ce tout halieutique guet-ndarien laisse peu de place à toute possibilité d'émergence d'une autre activité à caractère spatial sans que celle-ci n'enfreigne sa durabilité.

Les rapports socio-économiques tissés avec la mer risquent d'être bouleversés par l'insertion du projet GTA dans le foncier halieutique saint-louisien. Il introduit une nouvelle problématique de développement spatial, faite d'une part des interférences entre les usages maritimes traditionnels (pêches artisanales) et les nouveaux usages (exploitations gazières) et d'autre part d'un accaparement foncier de fait impliquant des impacts spatiaux ayant tous des liens avec les installations gazières.

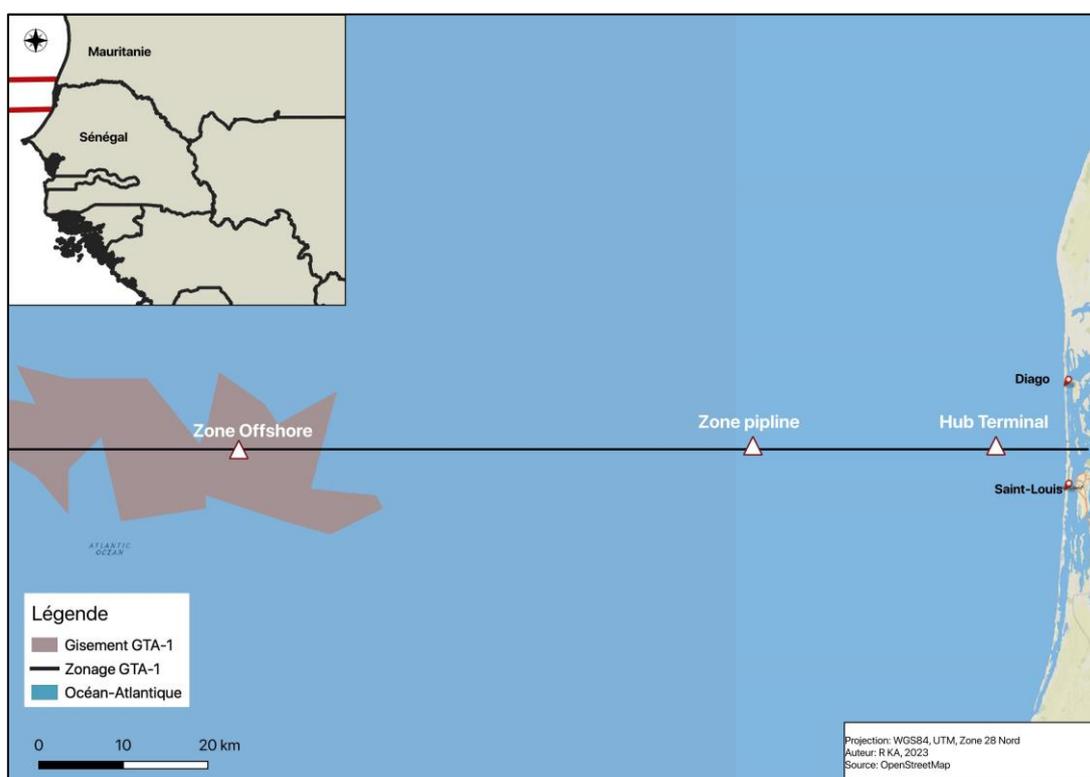
2.1.2. *Un foncier halieutique à l'épreuve d'un accaparement en marche*

À l'image de la terre ferme devenue depuis les années 2000-2010 l'objet de convoitises dans le cadre du déploiement de projets agro-industriels (P. BURNOD, 2022, p. 633 ; D. DIOP et al., 2022, p. 7), les fonciers halieutiques deviennent de plus en plus des lieux d'expression d'accaparements divers. En plus des impacts spatiaux et productifs des pêches industrielles, les pêcheurs artisanaux doivent désormais faire face aux concessions gazières et aux multiples enjeux qu'elles impliquent. Par exemple, pour que le projet Grand Tortue/Ahmeyin (GTA) prenne forme, il a fallu que l'État du Sénégal concède une partie du foncier saint-louisien à l'association contractante dont British Petroleum (BP) est l'opérateur principal. Après la découverte gazière en 2016, l'association a retenu le Gaz Naturel Liquéfié (GNL)² comme concept de développement, avec une production annoncée de 2,5 millions de tonnes de GNL par an. Démarrée en janvier 2025, la production cumulée de GNL de GTA est évaluée à 1,50 million de mètres cubes standard (Sm³), à la date du 31 août 2025 (MEPM, 2025, p. 3).

² La production de GNL consiste à transformer le gaz naturel extrait en liquide, grâce à des installations sur terres ou en mer, pour faciliter son transport et sa vente. Le GNL produit sera exporté par des méthaniers (grands navires-citernes) vers les marchés internationaux.

Sur le plan spatial, GTA implique l'aménagement d'un complexe industriel offshore structuré autour de trois quartiers comme le montre la carte 3 : la zone offshore, la zone Terminal du Hub GNL, la zone Pipeline. Plus éloignée de la côte, la zone Offshore se trouve à environ 125 km du littoral saint-louisien, à une profondeur d'environ 2 700 m. C'est le lieu de localisation du gisement GTA. Il abrite une douzaine de forages et un système de production sous-marin pour l'extraction et l'acheminement du gaz vers la Zone Terminal du Hub GNL. Ce quartier est localisé dans les eaux côtières, à environ 10 km du littoral saint-louisien. Il est composé d'un brise-lames, d'infrastructures d'accostage, d'un navire de traitement de gaz naturel liquéfié (FLNG en anglais), et d'une plateforme de logements et de services. La Zone de Pipeline est un corridor étroit reliant les infrastructures de la zone offshore au FLNG. Elle comprend un navire de prétraitement du gaz (FPSO) et est localisée à environ 40 km de la côte.

Carte 3 : Localisation du GTA à la frontière sénégal-mauritanienne



L'accapement foncier prend ainsi forme autour de l'aménagement de ce complexe industriel. Il se concrétise par l'exclusion territoriale des pêcheurs de leur zone de pêche de prédilection, exclusion porteuse de conséquences socio-spatiales et économiques pour les pêcheurs de la Langue de Barbarie.

2.1.3. *GTA, un projet industriel générateur d'enjeux socio-spatiaux*

La zone du Terminal gazier et celle du Pipeline consacrent la situation d'accapement du foncier halieutique artisanal. Les pertes d'espace sont estimées à environ 4,25 km² pendant les phases de construction des infrastructures et de production gazière, et 0,16

km² pendant la phase de fermeture (tableau 1). A ces pertes foncières de la pêche artisanale, s'ajoutent celles de la pêche industrielle estimées à environ 7 km² pendant la durée du projet (BP, 2019), ce qui fait un total de plus de 11 km².

Tableau 1 : Estimation des pertes foncières de la pêche artisanale

Lieu	Estimation des pertes de superficies de la PA
Phases Construction/Production	
Zone de Pipeline	<1 km ² , soit environ 0,5 km ² pour SL
Zone du Terminal	<3,25 km ² , soit environ 1,6 km ² pour SL
Total	4,25 km², soit environ 2,1 km² pour SL
Phase de fermeture	
Zone de Pipeline	Aucune
Zone du Terminal	0,16 km², soit environ 0,08 km² pour SL

Source des données : EIES GTA (BP, 2019)

Pour limiter les risques de collision avec d'autres utilisateurs de la mer et empêcher que des personnes non autorisées accèdent aux installations, des zones d'exclusion et de sécurité sont aménagées autour de celles-ci. Chacune des zones du projet est dotée d'une zone d'exclusion et de sécurité d'un rayon d'au moins 500 m (Tableau 2).

Tableau 2 : Estimation de la superficie des zones d'exclusion de sécurité

Zone du projet	Superficie estimée des zones d'exclusion de sécurité en km ²
Phase production	
ZO	Aucune
ZP	<1 km ² , soit environ 500 m ² pour Saint-Louis
ZT	<3,25 km ² , soit environ 1,6 km ² pour SL
Total	4,25 Km², soit environ 2,1 km² pour SL
Phase fermeture	
ZO	<1 km ² , soit environ 500 km ² pour SL
ZP	<1 km ² , soit environ 500 m ² pour SL
ZT	<3,25 km ² , soit environ 1,6 km ² pour SL
Total	5,25 Km², soit environ 2,1 Km² pour SL

Source des données : EIES GTA (BP, 2019)

En même temps que des précautions de protection du projet sont prises, la durée de vie du projet sera synonyme d'une intensification de la navigation maritime consécutivement aux allers-retours des nombreux navires du projet (environ 16 navires en phase de production et 21 navires en phase de fermeture). Face à une telle intensification du trafic, la pêche artisanale perdra une bonne partie de ses emprises foncières, ce qui représente un enjeu socio-territorial majeur et surtout une ère d'incertitudes pour les pêcheurs locaux.

En réalité, cette nouvelle configuration repose sur une véritable exclusion territoriale des pêcheurs locaux en ce sens que l'espace dévolu au projet est symboliquement et culturellement revendiqué par cette communauté locale, notamment les pêcheurs

ligneurs/fileyeurs qui exploitent les poissons démersaux. D'ailleurs, suivant la toponymie du zonage de la mer de Saint-Louis (carte 2), la zone nord dite *Gopp*, située à la frontière sénégal-mauritanienne, abrite le lieu de pêche le plus productif, voire le seul lieu aujourd'hui porteur de fertilité biologique à Saint-Louis : Diattara³. C'est aux environs de Diattara que l'un des quartiers de GTA est installé : le Terminal du Hub GNL. Cette emprise foncière sur Diattara sous-tend l'inquiétude des pêcheurs. Tous les pêcheurs, quel que soit leurs techniques de pêche, sont impactés.

Pour les senneurs (adeptes de la pêche pélagique) pêchant tous dans la zone mauritanienne, Diattara est une porte de passage obligé pour accéder à celle-ci. La colonisation gazière de Diattara « constitue un facteur d'allongement de la distance de pêche » car il faut contourner les installations gazières et leurs ceintures d'exclusion et de sécurité (M. GAYE, Pêcheur-Senneur, Saint-Louis, 2020). Cela vient alourdir les facteurs de production. Parmi les pêcheurs impactés, les ligneurs et les fileyeurs sont les plus touchés.

« L'exploitation gazière aura un impact certain sur notre activité. Sa localisation au niveau de Diattara rend vulnérable les pêcheurs-ligneurs. Une superficie de 6 ha est prise par les plateformes. Il s'y ajoute la zone d'exclusion et de sécurité de 500 m autour des plateformes » (M. DIOP, Pêcheur-Ligneur, Saint-Louis, 2020).

Les pêcheurs ont déjà fait face à beaucoup de pertes lors des explorations avec « une baisse de capture d'environ 40% dans les eaux profondes et 70% dans les eaux de surface » (Président du SPA, Saint-Louis, 2021). Avec l'entrée en production de GTA, la situation risque de devenir plus critique. Selon toujours les estimations du Président du SPA de Saint-Louis, « environs 2/3 des ligneurs ne travaillent plus convenablement » (ibid).

« Les pêcheurs ligneurs / fileyeurs auraient préféré que le gaz ne soit pas découvert à Saint-Louis. Nous avons plus d'inquiétudes que d'espoirs. La question qu'on se pose est « qu'est-ce que le gaz va nous priver ? » et non « qu'est-ce que le gaz va nous apporter ? » (M. DIAGNE, Pêcheur-Fileyeur, Saint-Louis, 2020).

« GTA a un impact sur notre principal lieu de pêche, Diattara. Pendant ce temps, les ligneurs n'ont pas le droit de pêcher dans les eaux mauritaniennes. Quelle alternative ? » (M. FALL, Pêcheur-Ligneur, Saint-Louis, 2020).

Pour assurer leur survie, certains pêcheurs ligneurs/fileyeurs s'emploient à contourner le cadre réglementaire liant la Mauritanie et le Sénégal (un accord de pêche excluant toute pêche démersale) pour pêcher dans la zone mauritanienne. Ils exercent ainsi frauduleusement dans la zone voisine. Il s'agit là de l'une des conséquences

³ Partagé entre le Sénégal et la Mauritanie, le récif naturel Diattara se situe entre les trois coordonnées suivantes : 16°2'48,41''Nord ; 16°35'51,97'' Ouest ; 16°3'54,17'' Nord ; 16°37'17,89''Ouest ; 16°4'4,11''Nord ; 16°34'49,53'' Ouest. Plus on avance vers le nord (vers l'espace mauritanien), plus la capture des espèces démersales est importante.

directes de l'emprise spatiale du projet GTA sur Diattara. Une fois la traversée (frauduleuse) de la frontière réussie, les pêcheurs doivent faire face aux effets d'entraînement, notamment l'allongement des parcours de pêche du fait des détours imposés aux pêcheurs pour contourner les installations gazières et leurs ceintures d'exclusion, le renchérissement des facteurs de production, les pertes potentielles d'équipements en raison des hauts risques de collisions entre les embarcations artisanales et les navires du projet. Considérant le sentiment d'exclusion territoriale en maturation à Saint-Louis, il n'est pas exclu de voir l'intrusion des pêcheurs dans les espaces colonisés par GTA. Ce qui constitue un autre enjeu à prendre en compte.

Au-delà de ces enjeux socio-spatiaux liés à l'accaparement foncier, le projet GTA pose également de sérieuses menaces environnementales. Si les pêcheurs perdent leurs espaces de pêche, l'écosystème marin qui fonde la productivité de ces espaces risque lui aussi d'être affecté.

2.2. Exacerbation des inégalités environnementales

La mer de Saint-Louis appartient au grand écosystème du courant des Canaries, le 3^e écosystème halieutique le plus productif au monde. Il est propice au développement des upwellings côtiers faisant de la région ouest-africaine la plus importante en Afrique en matière de production halieutique (F. DOMAINE, 1980, p. 11). La zone du projet GTA constitue ainsi une poche de biodiversité qui abrite une diversité de ressources halieutiques catégorisables en deux groupes : les démersales vivant dans/sur les fonds marins et les pélagiques vivant dans/sur la colonne d'eau. La modification de la composition chimique et biologique des eaux et fonds marins, du fait du projet GTA, influencerait négativement la diversité ainsi que la durabilité des ressources. Pour mieux saisir les menaces pesant sur le milieu physique, abordons d'abord les facteurs d'impacts de l'exploitation gazière avant d'examiner les enjeux de la protection des ressources à Saint-Louis.

2.2.1. Facteurs d'impacts et conséquences potentielles de l'exploitation gazière

Les interactions entre projets gaziers et milieu biophysique s'expriment souvent dans une asymétrie préjudiciable à ce dernier. De la construction au démantèlement en passant par son opérationnalisation, le complexe infrastructurel de GTA agit négativement sur l'écosystème et ses composantes biophysiques et sociales. Au-delà de la présence physique des aménagements en offshore, plusieurs facteurs d'impacts chroniques sont identifiés, notamment les rejets d'eau de production, de déchets solides et de produits chimiques et les pollutions sonores (dans l'air et sous l'eau) et lumineuses issues des plateformes et navires du projet. S'agissant des facteurs d'impacts accidentels (éruption d'un puits, défaillance du FPSO en raison d'une collision avec un navire, collision avec un navire poseur de conduites), leur

manifestation peut affecter sévèrement l'écosystème et ses composantes biophysiques et socio-économiques⁴.

Les préjudices traduisent les impacts potentiels qui affectent négativement la biodiversité à partir de laquelle les fonciers halieutiques sont fonctionnellement structurés. L'exposition aux facteurs d'impacts réduirait la production primaire, responsable du cycle de renouvellement des ressources. Cette diminution serait consécutive à la réduction de la qualité de l'eau et des fonds marins, à la perturbation ou la diminution des communautés benthiques, de la flore marine et de la production de plancton. Cette situation agirait directement sur l'état qualitatif et quantitatif des ressources halieutiques. En plus des risques de perturbation de la migration et des périodes de ponte des poissons, leur réduction qualitative et quantitative est fort probable. En cas de manifestations des scénarios accidentels, les ressources seront sévèrement affectées au large de Saint-Louis du fait de l'exposition de la colonne d'eau et des fonds marins. Entre autres conséquences probables : la diminution de la production primaire et des captures de poissons, le dérèglement voire le sapement de la chaîne trophique et la vulnérabilité des Aires Marines Protégées (AMP) du Sénégal. L'Étude d'Impact Environnemental et Social de GTA (BP, 2019) souligne que ces conséquences seraient particulièrement sévères pour l'AMP de Saint-Louis.

De plus, il importe de souligner les impacts chroniques déjà constatés sur la biodiversité marine, liés aux campagnes sismiques qui ont permis la découverte du gisement GTA, ainsi qu'à celles en cours dans la Zone économique exclusive (ZEE) du Sénégal. Les travaux de S. KLOFF, C. WICKS (s.d., p. 28) mettent en évidence plusieurs effets écologiques de ces activités d'exploration d'hydrocarbures, en particulier la fuite des espèces de poissons mobiles et la perturbation des communautés benthiques.

Ces impacts sur la biodiversité marine prennent une dimension particulière à Saint-Louis où des efforts de conservation et de restauration des ressources étaient en cours avant l'arrivée du projet GTA. La question se pose alors : ces efforts peuvent-ils survivre à l'exploitation gazière ?

2.2.2. *Enjeux de la protection et de la restauration des ressources face à l'exploitation gazière*

Promues au Sénégal au début des années 2000 en faveur de la conservation de la biodiversité maritime, les AMP consacrent les enjeux de protection et de restauration des ressources maritimes au Sénégal. L'AMP de Saint-Louis était selon des résultats d'enquête de 2021 sur une dynamique de restauration des ressources et de stimulation

⁴ Les *composantes biophysiques* concernent : la colonne d'eau, les fonds marins, les communautés benthiques, le plancton, la flore marine, les ressources halieutiques, les aires marines protégées, etc. Quant aux *composantes socio-économiques*, elles sont relatives à l'occupation et l'utilisation des fonds marins /colonne d'eau, à la navigation maritime, aux pêche artisanale et activités connexes, aux autres activités côtières et maritimes, à la santé, sécurité, et sureté des communautés, etc.

de remontées biologiques (aménagement de récifs artificiels et pêches expérimentales). Le Conservateur de l'AMP de Saint-Louis annonçait un début de résultat plutôt encourageant, « *les résultats ont été plutôt satisfaisants avec une dynamique de retour de certaines espèces déclarées disparues* » (Saint-Louis, 2021). Son Adjoint conforte ces résultats en ajoutant :

« les pêches expérimentales montrent un résultat assez positif avec le retour de certaines espèces qui semblaient disparaître. Nous enregistrons des remontées de tortues marines qui pondent sur le littoral. Cela confirme le retour à la quiétude sans lequel un tel résultat ne serait pas observé. Mais quantitativement, l'état des ressources reste encore faible même s'il y a ce début de retour de la diversité d'espèce. Ces résultats concernent la zone de l'AMP » (Saint-Louis, 2021).

Cependant, l'introduction du projet GTA dans l'écosystème marin risque d'annihiler ces résultats préliminaires du fait des flux de navires dans la zone de l'AMP (l'AMP est un passage obligé des navires de GTA). Déjà en 2021, l'Adjoint au Conservateur de l'AMP pointait le risque car disait-il « *En quittant le port de Saint-Louis pour rejoindre la zone du Terminal gazier, les bateaux traversent tous les compartiments de l'AMP, ce qui est un facteur d'instabilité, notamment pour les zones frayères très sensibles à la pollution sonore* » (Saint-Louis, 2021). A ce problème, s'ajoute aujourd'hui le nouveau rôle « imposé » à l'AMP dans un contexte de rareté des ressources et de colonisation foncière de Diattara qui voit les pêcheurs-ligneurs faire de l'AMP « *une zone de refuge car n'ayant plus Diattara pour pêcher et survivre* » (ibid.). Les mutations observées dans les attributs de l'AMP et les comportements des pêcheurs posent un grand risque, celui de perdre les acquis enregistrés en matière de conservation et de restauration des ressources dans cette partie de la mer d'une part et d'autre part un glissement des fonctions des fonciers halieutiques naguère supports d'économies et de territoires.

Ces dynamiques environnementales négatives s'inscrivent dans un contexte halieutique déjà fragilisé. L'accaparement foncier et la dégradation environnementale viennent aggraver une situation productive déjà préoccupante à Saint-Louis.

2.3. Aggravation des défis productifs et enjeux conflictuels

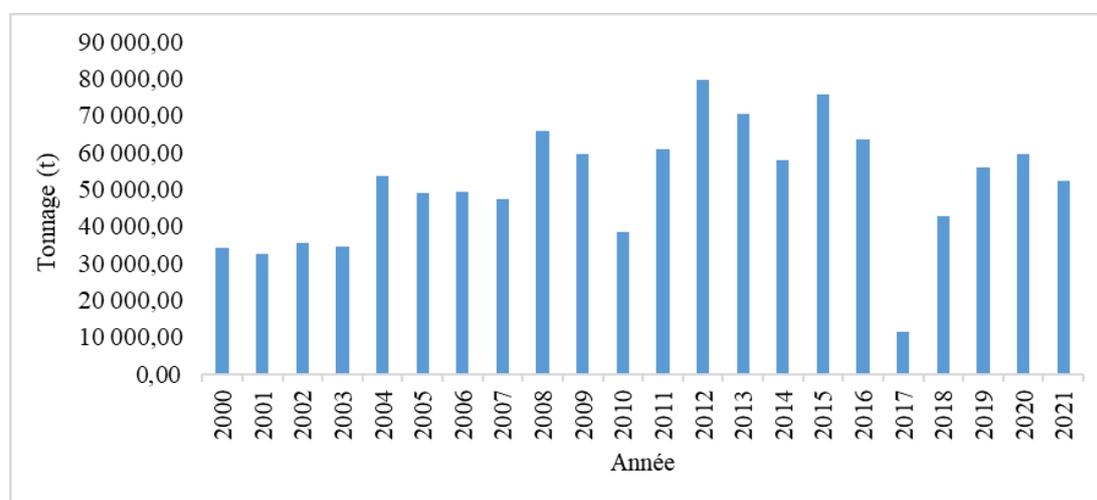
Le contexte des mutations décrit ci-haut interroge la situation actuelle des systèmes productifs halieutiques de Saint-Louis et leurs conséquences en termes d'enjeux socio-économiques et conflictuels en lien avec le projet GTA.

2.3.1. Une production halieutique irrégulière à tendance baissière

A l'image de la production halieutique nationale (DPM, 2000-2021), les débarquements de Saint-Louis empruntent une dynamique irrégulière et une tendance baissière depuis les années 2000. Ils passent de 34 285 tonnes en 2000 à 79 854 tonnes en 2012 pour chuter à 52 583 tonnes en 2021. Les plus faibles quantités sont notées en 2010 et

2017 avec des débarquements respectifs de 38 623 tonnes et de 11 632 tonnes (figure 2). Pour expliquer ces contre-performances (2010 et 2017), les pêcheurs invoquent notamment les difficiles relations frontalières entre la Mauritanie et le Sénégal et la suspension de l'accord de pêche liant les deux pays.

Figure 2 : Évolution de la production halieutique de Saint-Louis de 2000 à 2021



Source des données : DPM (2000-2021)

Pour apprécier la dynamique globale de cette production halieutique, d'autres facteurs comme la rareté des ressources du fait de la surpêche industrielle et des effets du changement climatique (réchauffement et acidification des océans) sont mentionnés. En plus de ces facteurs de crise du secteur halieutique artisanal, les pêcheurs accusent aujourd'hui les projets gaziers en déploiement sur la Grande-Côte et leurs externalités négatives.

Cette détérioration productive s'est traduite par des pertes économiques tangibles, particulièrement depuis le début des activités d'exploration et de construction du projet GTA.

2.3.2. Aperçu des pertes socio-économiques « causées » par le projet GTA

Du fait des forages exploratoires du gisement GTA sur la période du 20 novembre 2015 au 20 janvier 2016, les pêcheurs de Saint-Louis n'ont pas eu accès à leur lieu de pêche privilégié, Diattara. Ces pêcheurs, surtout les ligneurs, ont subi des pertes de production importantes. A partir de 2019, « le démarrage des installations gazières du projet GTA multiplie le niveau des pertes productives » (M. FALL, Pêcheur-Ligneur, Saint-Louis, 2020).

En plus de l'accaparement foncier et ses effets en termes d'exclusion foncière et de difficultés de navigation, GTA présente des impacts pouvant influencer négativement les ressources halieutiques déjà en état de surexploitation. Selon les estimations de l'EIES (BP, 2019), la réduction des captures halieutiques influencera tous les pêcheurs de Saint-Louis, y compris les autres acteurs du système halieutique artisanal (femmes

transformatrices, micro-mareyeuses, mareyeurs, transporteurs de poissons, etc.). Dans le cas d'un scénario accidentel, les impacts sur la communauté de pêcheurs seront multipliés, car toutes les eaux de la Grande-Côte, y compris celles de Cayar, seront exposées. Cette exposition peut s'étendre aux eaux de la Petite-Côte, elles-mêmes sous l'influence du projet pétrolier Sangomar dont la production a démarré en juin 2024.

Face à ces pertes productives, une question cruciale se pose : les retombées locales du projet GTA peuvent-elles compenser, ne serait-ce que partiellement, les préjudices subis par les communautés de pêcheurs ? L'examen de la politique de Contenu local et de ses applications territoriales apporte des éléments de réponse préoccupants.

2.3.3. *Des retombées locales insuffisantes : entre promesses du Contenu local et réalités territoriales*

À l'échelon des territoires, les projets d'hydrocarbures ne se traduisent pas toujours par un développement endogène. Dans le contexte de la Grande-Côte, si le projet GTA promet des revenus importants pour l'État du Sénégal, il réserve peu de perspectives pour son territoire d'insertion, en l'occurrence Saint-Louis. L'EIES (BP, 2019) mentionne d'ailleurs que GTA offrira peu de possibilités d'emplois pour les acteurs territoriaux, voire nationaux, du fait de la haute technicité requise par l'industrie gazière offshore. C'est précisément pour corriger cette faiblesse structurelle qu'une loi sur le Contenu local des hydrocarbures a été adoptée en 2019 par l'État sénégalais, traduisant une volonté politique de maximiser les retombées nationales et locales des industries extractives.

- *Du succès national au « vide territorial » : les paradoxes du Contenu local*

La loi n°2019-04 relative au contenu local dans le secteur des hydrocarbures cherche à promouvoir « l'utilisation des biens et services nationaux ainsi que le développement de la participation de la main-d'œuvre, de la technologie et des capitaux nationaux dans toute la chaîne de valeur de l'industrie pétrolière et gazière » (art. 1 de ladite loi).

À l'échelle nationale, ce nouveau cadre réglementaire a permis des avancées notables en termes de participation des entreprises sénégalaises aux contrats de sous-traitance avec les compagnies pétrolières. Les données de la CN-ITIE illustrent cette évolution : la part des fournisseurs locaux dans les transactions pétro-gazières est passée de 14 % en 2021 à 55 % en 2023 (CN-ITIE, 2023, p. 129 ; 2024, p. 188). Toutefois, ces progrès réels masquent des défis structurels persistants et surtout un décrochage territorial. Premièrement, l'accès limité au financement et à la haute technologie ainsi que les faibles capacités techniques des entreprises locales freinent leur pleine insertion dans la chaîne de valeur pétro-gazière. Deuxièmement, la part du secteur extractif dans les emplois nationaux demeure dérisoire (0,16 %, CN-ITIE, 2024, p. 20), révélant une industrie peu créatrice d'emplois malgré son poids économique (exportations, PIB, budget de l'État).

À Saint-Louis, les acteurs parlent d'un « *Contenu local vide de contenu territorial* » (Entretien Collectif SPA, Saint-Louis, 2021). Trois facteurs expliquent ce décrochage entre dynamique nationale et ancrage territorial. D'abord, le décalage entre l'expertise pointue requise par l'industrie gazière offshore et les savoirs endogènes des pêcheurs rend quasi impossible leur reconversion professionnelle. Ensuite, même les emplois moins qualifiés de l'industrie gazière (logistique, transport) sont souvent inaccessibles aux pêcheurs, privant ainsi Saint-Louis de retombées directes en termes d'emplois. Enfin, les entreprises saint-louisiennes, majoritairement des PME du secteur de la pêche et du commerce, n'ont ni les capacités financières ni techniques pour répondre aux appels d'offres de l'industrie gazière.

Cette situation soulève une question de justice spatiale : comment les territoires qui subissent les externalités négatives de l'accaparement foncier (pertes d'espaces, risques environnementaux, défis socio-économiques) peuvent-ils obtenir des compensations justes si les mécanismes de redistribution ne parviennent pas à s'ancrer territorialement ?

- *Entre palliatifs insuffisants et conflits latents*

Les entreprises pétro-gazières déploient des politiques de Responsabilité Sociétale d'Entreprise (RSE) censées compenser les impacts locaux. BP, l'opérateur principal du projet GTA, a ainsi déployé une politique de RSE axée sur l'engagement communautaire et l'investissement social⁵. Cependant, de l'avis des pêcheurs de Saint-Louis, cette RSE dont la portée territoriale reste limitée et ponctuelle, ne peut combler le manque à gagner structurel lié à la perte progressive de leur principal moyen de subsistance. Ils y voient un leurre : « *Je suis contre ces stratégies de RSE conçues pour nous appâter. L'exploitation gazière se fait en mer et ses externalités positives ne seront pas ressenties par les pêcheurs. Nous n'aurons droit qu'aux impacts négatifs* » (M. NDIAYE, Pêcheur-Ligneur, Saint-Louis, 2021). Ce hiatus entre les logiques de développement portées par les compagnies (actions ponctuelles) et les besoins réels des communautés (préservation des moyens de subsistance) alimente un terreau conflictuel.

Les conflits figurent d'ailleurs parmi les plus hauts risques identifiés par l'EIES (BP, 2019). Nos enquêtes corroborent ce « code rouge » : sentiment d'exclusion territoriale, mécontentement social, risques d'intrusion des pêcheurs dans les zones du projet. En effet, il est établi que les installations gazières exercent un « effet de récif artificiel » sur les poissons démersaux et un « effet de phototropisme positif » sur les pélagiques attirés par la lumière. Forts de leur expérience sous-régionale (Angola, Gabon), les pêcheurs chercheront les moyens d'accéder aux poissons agrégés autour des plateformes : « *À l'image de l'effet de la lumière sur les pélagiques, les poissons attirent les pêcheurs. D'où le risque réel de conflits pouvant opposer les gardes des plateformes et les pêcheurs en quête de ressource* » (Entretien Collectif SPA, Saint-Louis, 2021).

⁵ Se référer à : https://www.bp.com/en_sn/senegal/home/who-we-are/local-content/social-investment.html

Les résultats présentés jusqu'ici - accaparement foncier, dégradation environnementale, pertes productives, faibles retombées locales et risques de conflits - dressent un tableau préoccupant de la situation à Saint-Louis. Mais ce cas est-il unique ou s'inscrit-il dans une dynamique plus large observée ailleurs en Afrique ? Et quels enseignements en tirer pour la gouvernance maritime au Sénégal ?

3. Discussions

La compétition, voire la conflictualité, entre les usages maritimes est particulièrement active au Sénégal. Elle nourrit des enjeux pluriels allant de la maximisation des profits à la conservation / restauration des ressources en passant par le maintien des fonctions sociales et identitaires des mers. Ils maintiennent vif le problème de l'accaparement maritime et ses implications spatiales et environnementales. Porté par de puissants acteurs, en concert avec les institutions de la gouvernance publique, il vulnérabilise les communautés côtières qui se voient déposséder de leurs moyens de subsistance, par là, de leur patrimoine culturel et identitaire. Ce processus commence à se matérialiser à Saint-Louis où le projet gazier GTA, partagé entre le Sénégal et la Mauritanie, prend forme au détriment de la pêche artisanale. Nous parlons ainsi d'accaparement du foncier halieutique de Saint-Louis pour montrer l'exclusion territoriale que les pêcheurs de la Langue de Barbarie sont en train de subir.

Présenté pourtant comme un levier de développement économique et énergétique au Sénégal - avec l'adoption des codes parolier en 2019 et gazier en 2020 ainsi qu'une stratégie dite « gaz-to-power » - le projet GTA épouse le modèle connu des accaparements maritimes - la mainmise de l'aquaculture industrielle sur la lagune Chilika / Inde et l'introduction de projets miniers dans l'estuaire d'Olifants / Afrique du Sud, deux dynamiques excluant les pêcheurs artisanaux de leurs espaces traditionnels (M. BAVINCK et al., 2017, p. 5) - qui ont comme dénominateur commun, l'exclusion des exploitations traditionnelles.

Comme l'exposent TIN et al. (2014, p. 7-8), cette exclusion foncière s'opère en trois étapes. D'abord, les pêcheurs artisanaux perdent leur droit de propriété traditionnelle sur un espace-ressource au profit d'acteurs industriels à grande échelle (compagnies pétrolières) ; ensuite, ils se voient arracher leur droit d'accès aux lieux de pêche qu'ils ont cultivé et façonné à travers des générations et enfin, des pollutions environnementales protéiformes sont subies par l'écosystème halieutique conduisant inévitablement à la destruction de son écologie. Un tel processus finit par installer un véritable accaparement marin, privant alors les communautés côtières de leurs moyens de subsistance. Il est d'ailleurs présenté comme une menace aussi grave que le *land grabbing* (TIN et al., 2014, p. 5), d'où l'impératif d'une gouvernance maritime sénégalaise articulée aux spécificités territoriales.

Le déroulement de ces mutations de l'espace-ressource maritime, mêlant projets d'hydrocarbure de haute technologie, systèmes productifs locaux traditionnels et

acteurs territoriaux, n'est pas spécifique au Sénégal. Plusieurs études (TIN et al., 2014, p. 10-12, M. BAVINCK et al., 2017, p. 4-12) ont documenté les processus d'accaparement des océans et leurs impacts sur les pêcheurs artisanaux et plus largement les communautés côtières. Les exemples sont nombreux en Afrique où des exploitations traditionnelles ont connu le déclin du fait des enclaves pétro-gazières offshore (G. MAGRIN 2015, p.109). C'est le cas notamment au Nigéria où les déversements répétitifs de pétrole dans le delta du Niger ont complètement détruit l'écosystème halieutique, affectant des millions de pêcheurs et communautés côtières (T. M. EBIEDE, 2018, p. 9-13).

Pour parer aux impacts environnementaux des projets d'hydrocarbures, le Sénégal a procédé à la révision de son Code de l'environnement de 2001 en adoptant un nouveau Code en 2023 plus sensible aux enjeux de la préservation de l'écosystème maritime. Toujours est-il que les impacts environnementaux de l'accaparement maritime sont inéluctables car tout le cycle pétro-gazier (prospection/exploratoire, développement, production, fermeture) est accompagné de pollutions environnementales. Si ce nouveau cadre réglementaire offre plus de sécurité quant à l'encadrement des procédés de production, la question de l'exclusion foncière et de la vulnérabilité de l'écosystème marin reste entière. A l'échelle des enjeux cumulatifs, les risques environnementaux dépassent Saint-Louis et concernent toute la ZEE du Sénégal.

Au-delà de ces constats critiques, se pose la question des voies de sortie : comment concilier exploitation gazière et durabilité halieutique ? Comment assurer que les bénéfices tirés des hydrocarbures profitent aux territoires et communautés qui en subissent les externalités négatives ?

Pour compenser, voire réparer les pertes et dommages subis par les communautés, faudrait-il probablement que les rentes gazières soient utilisées comme leviers de développement des territoires affectés, ce qui visiblement n'est pas encore le cas car, comme le constate l'APPA⁶, ces projets s'alignent rarement sur les objectifs de développement local : « *dans la plupart des pays africains, malgré les recettes importantes qu'elle génère, l'industrie pétrolière ne produit pas d'impacts significatifs sur les populations du pays et sur les communautés locales* » (I. Féviliyé, 2016, p. 8).

Ce fossé entre rentes extractives importantes et faibles retombées locales alimente souvent un sentiment d'injustice chez les communautés directement impactées ; d'où des contestations populaires pouvant déboucher sur des conflits violents. A ce propos, si les conflits qui ont accompagné le projet pétrolier tchadien sont complexes, ils ont généralement pour cause la dégradation du milieu d'accueil, l'expropriation foncière, les pertes d'activités et de revenus, le défaut de mesures compensatoires des dégâts environnementaux (G. MAGRIN, 2015, p. 111). Dans le contexte pétrolier du Nigéria,

⁶ L'Association des Producteurs de pétrole Africains-APPA (l'actuel organisation des producteurs de pétrole africains-APPO en anglais).

les territoires du Delta du Niger seraient un bon baromètre. Nombreux sont les mouvements de contestation populaire et les groupes de pression qui se sont formés et institutionnalisés pour défendre les communautés contre les préjudices socio-environnementaux causés par les champs pétroliers (T. M. EBIEDE, 2018, p. 10).

Pour en revenir au contexte sénégalais, il importe de souligner les efforts politiques qui sont en train d'être faits pour rééquilibrer les pouvoirs entre l'Etat, détenteur des ressources maritimes au nom des populations et les compagnies, détenteurs de la technologie nécessaire pour leur exploitation. Il faut également noter la renégociation des contrats pétro-gaziers pour rehausser les revenus étatiques en contrepartie de la destruction écologique de son écosystème marin. Au-delà de la concrétisation de cette ambition politique du nouveau gouvernement, il est important de réfléchir sur un autre défi qui concerne plusieurs pays africains producteurs d'hydrocarbures et d'autres minerais stratégiques : le réinvestissement de la rente pétro-gazière dans d'autres secteurs productifs comme la pêche et l'agriculture. Une autre perspective pourrait être le financement et le portage d'une politique de planification spatiale maritime-PSM (B. TROUILLET et al., 2023, p. 236) afin de mieux encadrer la « course à la mer », de parer à ses implications socio-environnementales et surtout de protéger les droits des communautés côtières.

Conclusion

L'aménagement et la mise en valeur des ressources-espaces maritimes est de plus en plus envisagé comme un levier de développement économique. Cette option s'accompagne assez souvent de réajustements, d'adaptations des communautés locales, de transformations des systèmes productifs locaux, de redistributions des rôles et des pouvoirs des acteurs territoriaux ; bref de mutations dont l'irréversibilité installe une nouvelle problématique autour des rapports d'exploitations des ressources foncières et environnementales. Dans l'exemple de Saint-Louis, la problématique se pose en termes d'accaparement maritime, une entrave au développement territorial en ce sens qu'elle prive les communautés côtières leurs droits coutumiers sur les eaux et ressources côtières. La thèse centrale de l'article est que l'accaparement du foncier halieutique s'accompagne d'une injustice territoriale que les mécanismes de compensation actuels ne parviennent pas à corriger. En interrogeant les enjeux fonciers halieutiques qu'il pose dans le contexte de l'exploitation gazière à Saint-Louis, les résultats de cette recherche mettent en lumière des injustices spatiales et des inégalités environnementales subies par les pêcheurs artisanaux face à l'installation des plateformes gazières en offshore.

L'analyse met en relief la mise en marche de l'accaparement foncier halieutique à Saint-Louis, à travers l'installation d'un complexe industriel physiquement imposant et ses ceintures de sécurité. Les impacts socio-spatiaux sont nombreux allant de la colonisation de lieux de pêche stratégiques (Diattara) à la privation aux pêcheurs de leurs droits d'accès et d'usage. Cette exclusion territoriale des pêcheurs de leur foncier

halieutique (culturellement et symboliquement acquis à travers un long processus d'appropriation et de gouvernance ancrée dans les traditions et savoirs-faires communautaires) est aussi synonyme de leur vulnérabilité socio-économique considérant son rôle capital dans une mono-économie centrée autour de la pêche et le contexte de crise marquée par la raréfaction des ressources. Elle constitue aussi une forme de désocialisation de ces lieux de pêche porteurs d'histoires et de traditions, qui à la longue, arracherait au foncier halieutique ses fonctions sociales, culturelles et identitaires.

Par ailleurs, un des enjeux environnementaux pressants du projet est le risque d'annihilation des efforts de conservation et de restauration de la ressource halieutique à Saint-Louis. Les nouvelles fonctions de l'AMP sont préjudiciables à ses objectifs de durabilité environnementale. Face au lot d'externalités négatives de GTA sur le foncier halieutique et la communauté de pêcheurs qui en dépend, il est à se demander si la rente gazière compenserait ces préjudices. Si elle peut soutenir le développement économique national, il est peu probable qu'elle devienne un moteur du développement territorial eu égard aux expériences enregistrées au Sénégal dans le domaine minier (M. L. Diallo, 2015, p. 31), et en Afrique rentière (G. Magrin, 2015, p. 114, T. M. EBIEDE, 2018, p. 10).

Parce que l'exploitation halieutique constitue une identité économique et sociale, il est essentiel d'exploiter les ressources pétro-gazières, plus encore, de gérer les lieux de pêche contigus dans un esprit de durabilité, en cernant les enjeux spatiaux et environnementaux. Avec les trois projets d'exploitation en cours (Sagomar, GTA et Teranga /Yakar) auxquels s'ajoutent d'autres explorations offshore, une politique de gestion environnementale rigoureuse devra être de mise pour protéger les fonciers halieutiques d'un développement pétro-gazier trop intensif. Dans cette perspective, la PSM pourrait être un outil porteur.

Références bibliographiques citées

BAVINCK Maarten et al., 2017, « The impact of coastal grabbing on community conservation – a global reconnaissance », *Maritime Studies*, 17 p.

British Petroleum -BP 2019, *Étude d'Impact Environnemental et Social (EIES) du projet de production de gaz Grand Tortue/Ahmeyim - Phase 1*, Rapport final, Volume 1-7, <https://urls.fr/UK4D5X>

British Petroleum -BP, 2025, *BP flows first gas at Greater Tortue Ahmeyim LNG project*, communiqué de presse du 2 janvier 2025. <https://urls.fr/hK9NxX>

BURNOD Perrine, 2022, « Les grandes acquisitions foncières : Réalités, enjeux et trajectoires », in COLIN Jean-Philippe, *Le foncier rural dans les pays du Sud. Enjeux et clés d'analyse*, p. 633-716.

CN-ITIE, 2023, *Rapport ITIE 2021 du Sénégal*, 192 p.

CN-ITIE, 2024, *Rapport ITIE 2023 du Sénégal*, 225 p.

CORLAY Jean-Pierre, 1995, « Le concept d'espace halieutique : réflexions de géographe sur les pêches maritimes à partir du cas danois », in LALOË F. et al. (éd.), *Questions sur la dynamique de l'exploitation halieutique*, p. 120-140.

CORMIER-SALEM Marie-Christine, 1995, « Terroirs aquatiques et territoires de pêche : enjeux fonciers halieutiques des sociétés littorales ouest-africaines », in BLANC-PAMARD C. et CAMBRÉZY L. (éds.), *Dynamique des systèmes agraires : terre, terroir, territoire : les tensions foncières*, Paris, ORSTOM, p. 57-81.

CORMIER-SALEM Marie-Christine, 2000, « Appropriation des ressources, enjeu foncier et espace halieutique sur le littoral ouest-africain », in CHAUVEAU Jean-Pierre, JUL-LARSEN E., CHABOUD Christian (éds.), *Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest : dynamiques institutionnelles : pouvoirs, mobilités, marchés*, Paris, Karthala, p. 205-229.

CORMIER-SALEM Marie-Christine et MBAYE Adama, 2018, « Les "terroirs" maritimes revisités », *Revue d'ethnoécologie*, Dossier Anthropologie maritime, p. 2-24, consulté le 19 avril 2019. <http://journals.openedition.org>

CRODT, 2022, *État des ressources halieutiques au Sénégal*.

DÈME Moustapha, OUL DINEJIH Cheikh Adellahi, BALDE Baboucar Mbaye, 2019, *Importance économique, sociale et écologique des petits pélagiques au Sénégal, en Mauritanie et en Guinée-Bissau*, Rapport d'étude, 76 p.

DIALLO Mouhamadou Lamine, 2015, *Activités extractives et dynamiques territoriales au Sénégal : étude comparative entre l'or et le phosphate*, Thèse de doctorat de géographie, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne/Université Gaston Berger de Saint-Louis, 344 p.

DIOP Djibril, BOURGOIN Jeremy, BA Alpha, DIEYE Mohamadou, SEGNANE Serigne, GRISLAIN, Quentin, 2022, *Rapport d'analyse de la situation des acquisitions de terre à grande échelle (ATGE) dans le secteur agricole au Sénégal. Cartographie et caractérisation des ATGE dans le secteur agricole au Sénégal*, ISRA-BAME, Land Matrix, Dakar, 35 p.

DOMAIN François, 1980, *Contribution à la connaissance de l'écologie des poissons démersaux du plateau continental sénégal-mauritanien. Les ressources démersales dans le contexte général du Golfe de Guinée*, Thèse de doctorat d'État en sciences naturelles, Université Pierre et Marie Curie - Paris VI, 342 p + annexes.

EBIEDE Tarila Marclint, 2018, *Instabilité dans le Delta du Niger : Programme Post-Amnistie et Consolidation de la Paix*, Friedrich-Ebert-Stiftung, 44 p.

FÉVILYÉ Ines, 2016, « État des lieux des stratégies de contenu local pour maximiser les liens de développement : Résultats attendus du projet de la CNUCED et

recommandations préliminaires », Atelier national, Brazzaville, 40 p.
<https://urlz.fr/u6Ac>

GREENPEACE, 2017, *Le coût de la destruction des océans. Rapport de l'expédition de Greenpeace dans les eaux ouest-africaines 2017*, 52 p. <https://urlz.fr/gYBD>

KA Rougyatou, 2024. *Exploitation gazière et perspectives de développement des territoires halieutiques de la Grande-Côte du Sénégal. Géographie d'un foncier halieutique vulnérable*, Thèse de doctorat de Géographie, UGB, 480p.

KLOFF Sandra, WICKS Clive, SIEGEL Paul, 2010, *Industries extractives et développement durable : Guide de meilleures pratiques pour l'exploitation pétrolière et gazière offshore dans l'Écorégion marine ouest-africaine*, WWF, 136 p.

KLOFF Sandra, WICKS Clive, s.d., *Gestion environnementale de l'exploitation de pétrole offshore et du transport maritime pétrolier*, 82 p.

MAGRIN Géraud, 2015, « L'Afrique entre "malédiction des ressources" et "émergence" : une bifurcation ? », *Revue Française de Socio-Économie*, p. 105-120.

Ministère de l'Énergie, du Pétrole et des Mines – MEPM, 2025. *Rapport Production Sangomar & GTA, Août 2025*, 4p.

NDAO Fary, 2018, *L'or noir du Sénégal : comprendre l'industrie pétrolière et ses enjeux au Sénégal*, 259 p.

NDIAYE Cheikh et al., 2023, « Enjeux environnementaux et socioéconomiques de l'exploitation du gaz sur le littoral nord sénégalais », *Revue Espaces Africains*, numéro spécial 2, p. 58-71.

SECK Aichétou, 2014, *Les pêcheurs migrants de Guet-Ndar (Saint-Louis du Sénégal) : analyse d'une territorialité diverse entre espaces de conflits et espaces de gestion*, Thèse de doctorat de géographie, 356 p.

SHEARMUR Richard, 2014, « Compte rendu de [COURLET Claude et PECQUEUR Bernard, 2013, *L'économie territoriale*, Presses universitaires de Grenoble, 144 p. (ISBN 978-2-7061-1828-9)] », *Cahiers de géographie du Québec*, 58(163), p. 138-139.

THOMAS Yoann et DIOUF Malick, 2023, « Pêche artisanale, changement climatique et défis scientifiques pour soutenir la planification spatiale marine », in BONNIN Marie et BERTRAND Sophie Lanco, *Planification spatiale marine en Atlantique tropical*, IRD Éditions, p. 137-158.

TNI, MASIFUNDISE Development Trust, AFRIKA Kontakt, WFFP, 2014, *L'accaparement mondial des mers. Un livret*, 57 p. <https://urlz.fr/DSDUBp>

TORRE André et al., 2016, « Les conflits d'usage et de voisinage de l'espace. Bilan d'un programme de recherche pluridisciplinaire », *L'Information géographique*, p. 8-29.

TROUILLET Brice, 2015, « Les enjeux spatiaux : la reconfiguration des espaces halieutiques », in GUILLAUME J., *Espaces maritimes et territoires marins*, Ellipses, p. 53-88.

TROUILLET Brice et al., 2023, « Les enjeux informationnels de la planification spatiale marine : les leçons tirées du cas des petites pêches artisanales au Sénégal », in BONNIN M. et BERTRAND S. L., *Planification spatiale marine en Atlantique tropical*, IRD, p. 235-265.